

L'ASSOCIATION,

Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Ce JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 20 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUGUIN, rédacteur en chef, rue St.-Martin, N^o 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N^o 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

NEVERS. — 21 Novembre.

LE DERNIER MOT DE LA COUR.

La cour a peur. L'impression produite par la note arrogante de lord Palmerston lui a fait craindre que les opinions les plus timides ne s'alarmassent sérieusement de l'inutilité des concessions du gouvernement français. Elle a compris qu'on pouvait désespérer du maintien de la paix, même avec un ministère disposé à subir toutes les humiliations. Elle-même a tremblé un instant du peu de succès de ses avances à la coalition. Enfin, soit qu'on ait leuré en secret sa frayeur, en lui promettant de ne pas persister dans l'arrêt de déchéance prononcé contre le pacha d'Egypte, soit qu'elle veuille rassurer ses partisans par quelques fanfaronnades qui n'engagent à rien, elle a repris les allures belliqueuses qu'elle avait affectées quand on annonça la convention de Londres. Après plusieurs jours d'hésitation, elle a rompu le silence. Elle a lâché, dans son journal intime une tirade martiale en l'honneur de la politique à suivre dans les affaires d'Orient. Les pantins ont repris leur masque et mis flamberge au vent.

Suivant le *Journal des Débats*, le gouvernement s'en réfère à la note du 8 octobre. C'est son ultimatum. Qu'on enlève la Syrie à Mohammed-Aly, peu importe. Le sultan, dit-il, ne pouvait pas, sans blesser l'équilibre européen, donner au pacha l'hérédité de la Syrie; ainsi l'a cru et l'a proclamé l'Europe. Eh bien! le sultan ne peut pas non plus, sans blesser l'équilibre européen, ôter l'Egypte au pacha; ainsi le croit et le proclame la France.

Si donc la Porte maintient l'arrêt de déchéance prononcé contre le vice-roi, si les quatre puissances, ainsi qu'elles l'en ont menacé, veulent exécuter cette destitution, la France devrait faire la guerre pour défendre son allié.

Or, comme on peut être assuré de la résistance de Mohammed-Aly, comme cette résistance entraîne irrévocablement sa déchéance, il faut donc conclure que la guerre est inévitable?

Insensé qui le croirait! La cour peut bien prendre aujourd'hui un engagement formel, mais la cour saura bien aussi l'écluser, quand il lui faudra le remplir. La bonne foi n'entre guère dans ses résolutions.

Quoi! elle qui a reculé si ignominieusement devant la guerre en laissant écraser la Pologne, opprimer l'Italie et démembrer la Belgique, malgré l'indignation du pays encore toute empreinte de l'enthousiasme de 1830, elle qui a abandonné Ancône aux exigences de l'Autriche, elle qui n'a pas osé répondre à l'affront du traité du 15 juillet, quand toute la nation se préparait à se lever contre l'Europe pour défendre son honneur et ses intérêts, elle que le bombardement de Beyrouth n'a pu émouvoir, elle qui a renvoyé M. Thiers pour quelques prétendues velléités d'indépendance, elle prendrait un parti belliqueux, elle consentirait à hasar-

der l'intérêt dynastique dans une guerre d'où peut naître une conflagration générale, rien que pour maintenir la puissance de Mohammed-Aly en Egypte! Pour accomplir une telle entreprise, elle appellerait aux armes le pays, maintenant que le pays a tant de sujets de méfiance contre elle! Pasquinades que tout cela! Vous ne ferez point la guerre: vous avez vos raisons pour cela. Vous laisserez dépouiller Mohammed-Aly de l'Egypte, comme vous souffrez qu'on lui enlève la Syrie. Votre ultimatum n'est encore qu'un mensonge, une rododomade, pour endormir l'opinion publique et déguiser votre projet de subir la paix à tout prix.

Une guerre qui n'aurait pour but que de défendre Mohammed-Aly dans sa vice-royauté égyptienne, serait une guerre déplorable. L'Egypte sans la Syrie ne serait pas une puissance; ce serait un état tronqué dont on aurait ouvert à deux battants les portes à l'invasion; car c'est toujours par la Syrie que l'Egypte a été conquise. A quoi bon aller dépenser nos trésors, exposer notre marine et la vie de nos soldats pour un tel résultat?

Nous concevons qu'on expose la France aux chances d'une guerre avec toute l'Europe pour protéger nos intérêts et notre dignité. Nous concevons qu'on demande à la nation tous les efforts et tous les sacrifices pour déchirer en lambeaux le traité du 15 juillet, parce que ce traité nous isole dans le monde, parce qu'il allie contre nous l'ambition de la Russie et de l'Angleterre à l'hostilité contre-révolutionnaire de l'Autriche et de la Prusse, parce qu'il anéantit notre influence en Orient, en substituant la politique russe à la puissance ottomane à Constantinople, et la cupidité anglaise à la domination égyptienne en Egypte et en Syrie. Mais ce serait une grande calamité que de se hasarder dans une pareille lutte, uniquement pour maintenir sur les rives du Nil, un pacha septuagénaire à la place de nous ne savons quel fonctionnaire de la Porte.

Sans doute nous devons empêcher les Anglais de s'installer en Egypte derrière un pacha turc, en attendant le partage de l'empire ottoman; tous nos intérêts méditerranéens nous en font une loi. Cependant, nous n'exigerons pas du juste-milieu, après tout ce qu'il a fait depuis dix ans, après ce qu'il a fait encore depuis le traité du 15 juillet, de recourir à la force des armes pour prévenir un résultat aussi désavantageux pour nous. S'il pouvait en avoir l'audace, il n'en aurait pas la force.

Quand nous voudrions lutter avec l'Angleterre, il faudrait lutter avec toute l'Europe. Il n'appartiendra qu'à une administration en harmonie avec les sympathies nationales, et par conséquent appuyée sur le dévouement de toute la France, de soutenir dignement et avec succès une semblable guerre; car alors nous combattrons pour relever notre nationalité et défendre notre révolution, et à côté du peuple français combattront tous les peuples qui voudront être libres. Le juste-milieu, au contraire, est isolé au milieu de nous et au milieu des nations. Voilà pourquoi nous ne demandons pas qu'il protège nos intérêts en

Orient avec plus d'effort qu'il ne les a protégés en Europe. Attendons.

La note du 8 octobre était un acte de faiblesse; qu'elle ne devienne pas aujourd'hui une duperie.

Elle a sacrifié à la paix tout un empire; qu'elle ne serve pas de prétexte à la guerre pour une province.

BULLETIN POLITIQUE.

La pauvreté étrange de la harangue royale, en présence des éventualités critiques auxquelles le traité du 15 juillet et les circonstances qui l'ont suivi exposaient la France, avait soulevé un haro général dans le pays. De toutes parts avait retenti l'accusation de lâcheté et même de trahison. L'opinion publique et la presse indépendante qui en est l'organe, avaient flétri énergiquement cette élucubration peureuse de nos hommes d'état. Cependant, il est au sommet de notre société politique, un assemblage hétérogène de célébrités décrépites ou de nullités ridicules, qui a trouvé moyen de mettre son éternelle courtoisie au service de tous les régimes et qui devait conséquemment répandre encore le parfum douteux de son encens souillé sur le discours de la couronne.

La prière paraphrasée dans son adresse l'allocution prononcée au Palais-Bourbon devant les deux chambres, par le chef irresponsable de la monarchie. Elle l'a retournée dans sa banalité comme dans sa faiblesse, et dans quelques jours, Louis-Philippe s'entendra répéter les mêmes sentiments que ses ministres exprimaient tout récemment par son auguste bouche.

Voilà ce qu'on appelle un des épisodes les plus solennels de notre ordre de choses!

Toute cette comédie imitée de l'anglais nous touche peu. Nous n'avons pas besoin d'en faire la critique, le pays qui en est spectateur depuis dix années à ses dépens, l'a déjà jugée comme elle mérite.

Il est donc inutile de nous occuper de la discussion qui pendant deux jours s'est établie au Luxembourg sur ce terrain. Elle n'a point d'importance, elle n'a pas d'échos, elle n'a pas de but.

L'adresse a été votée à peu près sans modification. Les tribuns aristocratiques de la pairie ne pouvaient pas mutiler le chef d'œuvre courtoisanesque de M. Barthe, l'ancien *carbonaro*, aujourd'hui l'interprète fidèle d'un des grands corps de la trinité gouvernementale qui constitue le juste-milieu!

Tout ce qu'il y a eu d'important dans ces deux séances, c'est l'exposé du système de la paix à tout prix par M. Guizot. La paix partout, la paix toujours! a dit l'homme de Gand.

Dans son discours à la chambre des pairs, il a défendu la convention de Londres comme aurait pu le faire lord Palmerston lui-même. Depuis le 15 juillet les feuilles anglaises et allemandes ne la soutenaient pas mieux.

Feuilleton de l'Association.

La clef perdue.

« Pourquoi tout prouver? me disait un jour le professeur Kruse. Croyez-vous que l'esprit humain ne vive que de théorèmes mathématiques? nos sensations les plus fortes n'ont pas besoin de preuves. Un des torts réels de l'intelligence française, et ce tort se rattache à d'excellentes qualités, c'est d'exiger l'explication exacte et complète de toutes ses émotions. Le crépuscule couvre de sa demi-teinte vague quelques-unes des plus agréables productions des arts, quelques-uns de nos plus doux plaisirs. Nous nous rappelons avec délices quelques circonstances inexplicables de notre vie; et plus il y a de pénombre dans les accidents qui s'y rattachent, plus notre mémoire inquiète et irritée les embrasse avec intérêt. Aussi, dans mes contes, ajoutait le professeur, je n'ai jamais mieux réussi à piquer et à soutenir l'attention que quand, négligeant l'explication exacte, et pied à pied, des nombreuses énigmes de la vie, je me suis contenté de proposer ces énigmes avec la magie de leur demi-obscurité. »

Lorsque le professeur parlait ainsi, nous nous trouvions réunis sur le balcon de bois d'une petite auberge qui donnait sur le lac de Lucerne; le jour tombait, et la beauté magnifique dont ses nuances incertaines dotaient la nature me prouva bien que toute la magnificence des paroles est pauvre, comparée à la splendeur changeante que les accidents de la nature lui prêtent. A travers la demi-obscurité, nous apercevions les beaux golfes, les petites baies paisibles, les grandes lignes, et les détails délicieux de cet admirable paysage; plus il s'assombrissait, plus il augmentait sa féerie. Il fallait voir, au fond de la scène, le rempart lointain et sombre de la montagne gigantesque, sa cime radieuse sous les feux pourpres du soleil mourant, les premiers plans éclairés d'une clarté plus vive, et les rocs étincelants du sein de leur draperie de sapins noirs, et les ondes du lac se pressant comme des vagues de feu liquide, et ce firmament embrasé qu'un peintre espagnol eût choisi pour y placer la gloire céleste et les chœurs des séraphins. Peu à peu l'ombre nocturne étendit son vaste manteau sur le monde. Chaque promontoire se détacha et s'isola, chacun des groupes et des masses des premiers plans acquit une valeur nouvelle. Au moment où les dernières nuances de ce crépuscule magique, que lord Byron compare si bien aux écailles diaprées du dauphin mourant, co-

loraient l'horizon, le professeur commença le récit suivant, que nous écoutâmes avec une grande attention.

« Une ruine au milieu d'un désert n'a rien qui nous étonne, mais on est effrayé, presque blessé de l'aspect d'une ruine au milieu d'une cité populeuse, animée, vivante. Cette remarque se présenta à mon esprit, pour la première fois, lorsque j'étais étudiant en droit à Copenhague. Dans un des quartiers les plus populeux de la ville, entre deux maisons neuves et d'une architecture moderne, on voit debout un mur rouge, dont la brique, noircie par la fumée de la poudre, offre en plus d'un endroit des crevasses et des débris. Vous diriez que ce mur isolé jette sur les jeunes édifices qui l'environnent un mélancolique regard, et que témoin du temps passé, il assiste avec une indéfinissable mélancolie aux reconstructions du présent. Tous les jours nous passions devant cette muraille, moi et mon camarade Ludolf; je ne sais pourquoi elle frappait mon imagination d'une manière vraiment étrange: c'était un pan de mur qui avait survécu au bombardement de Copenhague par les Anglais, et qu'on avait laissé là, je ne sais trop pourquoi. La terre et les débris sortis de fouilles exigées par les nouvelles constructions avaient exhausé le sol qui se trouvait derrière le mur, et l'on voyait une végétation abondante dérouler ses festons au-dessus du rempart ruineux. Tous les jours je passais par-là, et, quand je me trouvais sous l'ombre de la muraille, un vague sentiment de crainte superstitieuse venait me saisir: tous les gnomes et tous les sylphes semblaient renaitre autour de moi. Lorsque la lune brillait, pourquoi les dentelures des vieux arbres dont la muraille était couronnée m'apparaissaient-elles si noires, si découpées, si étranges? Pourquoi avais-je envie d'ouvrir cette petite porte d'un bleu violâtre, qui se cachait, à droite, dans un des enfoncements du mur, et dont la forme oblongue et l'ouverture étroite se présentait à moi comme une tentation? »

« Voilà ce que je disais à mon ami Ludolf lorsque je rentrais dans la petite cellule que nous habitions en commun. Nos caractères et nos situations se ressemblaient, et nous ne nous en aimions pas moins. Fils d'écclesiastiques, rêveurs tous les deux, passionnés pour la poésie, il n'y avait entre nous qu'une seule différence: Ludolf avait du penchant pour la superstition, Swedenborg le charma, il avait besoin de croire, le bruit du vent lui apportait la voix des fantômes; mille harmonies aériennes circulaient dans l'atmosphère et frappaient son oreille sans jamais parvenir jusqu'à moi; une corde fantastique vibrait dans son ame, et souvent je le grondais sans pitié de ce qu'il substituait aux réalités de la vie les suppositions de sa pensée et les folles

sympathies de son imagination trop active. Il fut ému lorsque je lui parlai de la muraille ruinée et de la petite porte violette. Je m'aperçus qu'il ne lui avait fallu qu'un mot pour le plonger dans les régions de la féerie et éveiller dans son ame mille fantaisies capricieuses. Je me tus. Sa croyance aux puissances surnaturelles me faisait mal, et je craignais qu'un jour cette intelligence, d'ailleurs si belle, ne fût par succomber.

Le lendemain, je le vis accourir tout joyeux; sa sœur Pauline, qui longtemps avait habité Altona, était de retour à Copenhague. Il me fit le portrait de sa sœur avec un enthousiasme qui m'effraya. Pourquoi s'écria-t-il, Dieu a-t-il voulu qu'elle fût ma sœur? Jamais femme ne réunira autant d'élégance à autant de singularité; elle a passé ses premières années à Cadix, et une légère empreinte du caractère espagnol et de l'accent castillan lui reste encore. Si vous saviez, Albert, comme elle est belle et touchante sous le costume de deuil qu'elle porte encore, combien il y a de noblesse et d'élévation dans cet esprit simple, de pureté et de délicatesse dans ses pensées, vous me plaindriez d'être son frère. Plus que personne j'ai dû pénétrer dans les secrets de cette ame tendre et virginale, qui s'est épanouie sous mes yeux. Chaque vertu que je découvrais était une douleur pour moi, je souffrais de toutes les preuves qui venaient m'attester sa grandeur isolée et l'ardeur naïve de ce cœur aimant et encore tranquille.

La présence de Pauline et les confidences de Ludolf m'effrayaient mes pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser. A la réception d'une lettre de son père, qui parlait du mariage de Pauline avec un jeune négociant d'Altona, mon ami tomba dans un découragement affreux qui se termina par une maladie de langueur. Ludolf ne prononçait plus le nom de Pauline; quand la fièvre, qui l'accablait, lui laissait un intervalle de repos, il sortait de son lit, s'appuyait sur le balcon qui donnait sur le port, et, d'un œil fixe et hagard, contemplant tout ce mouvement des navires qui fuyaient sur l'Océan ou qui arrivaient à pleines voiles. Sans doute Pauline avait deviné son secret, car elle n'osait pas aller le voir. Un mois s'écoula ainsi, elle lui écrivit qu'elle venait de refuser décidément le parti qui lui était offert; cette nouvelle apporta peu de changement dans l'état de Ludolf. Ce rayon lointain, cette lueur insensée qui avaient servi de guide à la vie fantastique du jeune homme, il les avait perdus. Oh! fatalité des chimères! qui comptera jamais les victimes de ces hallucinations intérieures, de ces folies froides sans retentissement et sans essor!

Il reprit le cours de ses études, mais ses travaux n'étaient plus qu'un labeur et non un plaisir. Il n'affait plus chez sa sœur, j'avais soin

La France n'a pas été insultée. C'est M. Guizot qui le dit. On nous a soupçonnés à tort, malgré les dénégations formelles de notre ambassadeur aujourd'hui ministre, d'avoir voulu amener le sultan et le pacha à s'arranger amiablement. Et parce qu'on nous a crus coupables de ce grand crime, on a traité sans nous. Ce n'est là qu'un mauvais procédé, pas autre chose.

Ensuite, toujours selon M. Guizot, le traité de Londres n'a nullement pour but le partage de l'empire ottoman, sans la France, il ne constitue pas une nouvelle sainte-alliance hostile à la France; c'est tout simplement un règlement d'intervention des quatre puissances, pour arranger les affaires d'Abdul-Medjid et de Mohammed Aly. C'est à tort qu'on accuserait la Russie d'ambitionner la possession de Constantinople et l'Angleterre d'ambitionner l'Egypte et la Syrie. Elles n'arment leurs flottes et leurs troupes, elles ne répandent leurs trésors que pour rendre service au sultan. L'Autriche et la Prusse, elles aussi, n'ont pas d'autre but. Ces quatre puissances n'ont nullement voulu nous défier, ni nous provoquer. Elles s'en garderaient bien! surtout aujourd'hui que M. Guizot est ministre!

La politique du nouveau cabinet sera donc une politique pacifique quoique armée, et expectante, parce que l'avenir est inquietant et incertain et que la coalition peut se laisser entraîner par le succès plus loin qu'elle ne voulait. En un mot, nous aurons tous les embarras d'une guerre générale avec une paix ignominieuse, et les éventualités les plus critiques devant nous. Voilà le glorieux système adopté par la cour, édicté par le 29 octobre, encensé par la pairie et bientôt sans doute appuyé par la chambre des députés, en dépit du pays.

Qui donc oserait dire que nous ne jouissons pas de tous les avantages de la meilleure des républiques et des bienfaits du plus excellent des gouvernements représentatifs?

La chambre des députés et la chambre des pairs ont adopté sans discussion le projet de loi portant demande d'un crédit de cinq millions destinés à être distribués à titre de secours aux malheureuses victimes des dernières inondations.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce vote des deux chambres. Les souscriptions particulières, eussent probablement été insuffisantes à réparer les nombreux désastres que l'on a à déplorer. S'il est d'honorables citoyens dont le cœur s'émeut pour l'infortune et qui n'hésitent pas à faire des sacrifices pour la soulager, il en est d'autres auxquels la situation critique de leurs frères désolés n'eût pas enlevé une obole.

Le vote des chambres répartit entre tous, à l'aide du plus juste des impôts, les sacrifices que la philanthropie réclame en faveur des familles inondées. Il consacre en outre un principe de morale quelquefois trop méconnu, la solidarité de tous les citoyens les uns envers les autres.

Il serait à désirer que ce principe sacré qui devrait être la base de toute organisation sociale, inspirât plus souvent nos législateurs du monopole.

Au nombre des nobles orateurs de l'aristocratie parlementaire qui ont pris la parole au sujet de l'adresse au roi, on a vu figurer une illustration nivernaise de la célèbre famille des trois Dupin.

M. Charles Dupin a su discuter l'importante question d'Orient avec une supériorité telle, que la chambre des pairs en a bâillé et que tous les journaux en ont fait dans leur compte-rendu, le sujet d'un petit paragraphe sardonique en l'honneur du grand homme.

A ce propos, voici comment le National rapporte l'effet produit par l'éloquence de M. Dupin cadet.

« M. Charles Dupin a trouvé le moyen de faire désertier même les ministres dont il défendait la politique; pendant qu'il parlait, nous avons compté cinquante pairs assoupis, le reste bâillait ou causait, et M. le duc d'Orléans, obligé à plus d'étiquette, essayait de tromper ses ennemis en se livrant à un exercice immodéré du lorgnon. Nous sommes convaincus que M. Ch. Dupin croit avoir dit des choses

d'écarter de nos conversations le nom et le souvenir de Pauline, je le menais avec moi au théâtre, je n'oubliais rien pour le distraire. Un soir, après la représentation d'un drame touchant de Holberg, comme le rideau venait de se baisser, nous nous retournâmes en attendant que la foule s'écoulât; nos regards se portèrent simultanément vers une loge où se tenait debout une femme rattachant sa pelisse. Son expression était si calme, sa pose si tranquille, son teint si transparent, ses bras si arrondis et si parfaits, ses épaules nues si également blanches, ses mouvements si lents et si souples, qu'il était difficile de croire qu'elle vivait de la vie commune. La loge où elle se trouvait paraissait plus éclairée que toutes les autres, peut-être parce que la lumière d'une girandole placée au-dessus tombait d'aplomb sur cette beauté inconnue. Elle nageait dans la lumière. Ludolf en fut frappé comme moi, et nous nous empressâmes de quitter le parterre pour aller nous placer en sentinelle à la porte de la loge d'où elle devait sortir. Là, nous attendîmes longtemps; tous les dandys de Copenhague, toutes les beautés surannées, tous les grands seigneurs impotents passèrent devant nous et descendirent les marches du vestibule; toujours cette loge restait fermée et muette comme un tombeau. Le lustre s'abaissa, la voix rauque des garçons retentit seule dans cet espace désert, dans cette salle harmonieuse, dans ces coulisses tout à l'heure si peuplées. Quoi de plus triste, mes amis, qu'une salle de spectacle après la représentation, qu'une salle de bal après le bal, et qu'une ame froide et déserte que toutes les affections ont laissée veuve! L'entrainais Ludolf, surpris comme moi de ne pas voir cette loge s'ouvrir, et creusant son imagination pour découvrir la cause d'une disparition si inconcevable. Ludolf était heureux d'ailleurs toutes les fois qu'un événement de ce genre le fortifiait dans sa croyance au monde magique.

« Cette fois, lui dis-je, toutes les vraisemblances sont pour toi, et femme ou démon elle était belle comme une fée. » Je disais ces mots quand Ludolf se baissait vers la terre (nous venions de sortir du théâtre), ramassa sans me répondre une petite clef de fer singulière, d'un travail très commun, et qui se terminait par une pointe triangulaire. Il me la montra en me disant: « Le propriétaire sera fort embarrassé pour rentrer chez lui, et nous ferons acte de charité en l'attendant un peu. » La nuit était froide, Sirius brillait comme une petite pierre immobile, enchâssée sur un fond d'azur, et nos cinq minutes d'attentive charitable nous parurent une demi-journée; enfin

nouvelles et merveilleuses: il est impossible de porter à la tribune une plus grande confiance en soi-même. Mais dans l'intérêt même des grandes vérités qui attendent que M. Charles Dupin les révèle, nous le conjurons, une autre fois, de les faire dire ou lire par un autre, car il est impossible même aux gens les mieux disposés de tenir longtemps à cette voix criarde et agaçante, accompagnée de gestes d'un Crispin au désespoir. Un pair a comme tout autre le droit d'être fatiguant; mais tout droit a sa limite; et une heure et demie de M. Charles Dupin est un abus contre lequel nous protestons avec énergie. »

Conseil municipal de Nevers.

Séance du 17 novembre.

M. le maire préside. Vingt membres sont présents. Sont absents avec excuse, MM. Thomas, Carymantrand, Comoy, Delestang, Lenoble, et sans excuse connue M. de Montcorps.

Sur les conclusions de M. Roy, rapporteur de la commission chargée du règlement des indemnités dues aux propriétaires de la rue de la Préfecture, par suite du nivellement de cette rue, le conseil, consacrant une transaction préparée entre M. Christoffot, décide, qu'une somme de 930 f. sera employée à la réfection de la façade de la maison de ce propriétaire sur l'alignement auquel elle doit se retirer, moyennant quoi ce dernier n'aura rien à réclamer ni pour l'indemnité résultant de l'abaissement du sol au devant de sa maison, ni pour l'indemnité du terrain qu'il concède sur une largeur de deux mètres par suite de la retraite de sa façade.

M. Leblanc-Laborde est entendu comme rapporteur de la commission à laquelle a été renvoyé l'examen des nombreuses et différentes questions que soulève la répartition des frais de pavage dans divers cas, notamment lorsque les divers étages d'une maison n'appartiennent pas au même propriétaire, lorsqu'il existe une maison sur le devant et l'autre par le derrière, communiquant à la rue par un passage commun. M. le rapporteur, après avoir exprimé au nom de la commission la pensée que les difficultés naissent de ce que les charges du pavage au lieu de peser à titre d'impôt, sur l'universalité des contribuables, doivent être réparties entre les propriétaires seulement, propose les solutions qui paraissent devoir être admises comme règle à suivre par l'administration, dans les divers cas donnés, et que le Conseil adopte sauf les droits des tiers.

La parole est ensuite donnée à M. Lemoine, qui, comme rapporteur de la commission chargée d'examiner si la ville est fondée à continuer la poursuite de folle enchère commencée contre les entrepreneurs du pavage, démontre, en se livrant à des développements approfondis, que le droit de la ville est incontestable, et qu'elle est fondée à l'appliquer dans toute sa rigueur aux entrepreneurs qui sont en retard volontaire de remplir leurs engagements.

Néanmoins, sur la communication qui est donnée par M. le maire d'une lettre que viennent de lui écrire les entrepreneurs pour lui exprimer leur intention de terminer amiablement le débat, le conseil, tout en accueillant les conclusions de la commission sur le droit de la ville, autorise une nouvelle commission à entendre les propositions transactionnelles que les entrepreneurs annoncent devoir faire.

Cette commission est composée au scrutin de MM. Lemoine, Tibord, Roy et de Raffin.

La séance est levée.

Le maire s'occupe activement de faire jouir notre ville de l'avantage de l'éclairage au gaz. On sait que c'est au mois de juillet prochain que finit le traité avec l'entrepreneur actuel. Nous ne voyons pas pourquoi notre cité qui, sous ce rapport réunit des conditions plus avantageuses que Bourges, Orléans, Vienne, Tours et d'autres villes qui déjà ont adopté ce mode d'éclairage, ne jouirait pas de cette amélioration. Espérons donc que les efforts de notre premier magistrat seront couronnés de succès et qu'il trouvera dans

Ludolf mit la clef dans sa poche et nous rentrâmes. Pendant huit jours, elle resta dans son gilet; à force d'y penser et d'associer ce petit morceau de fer mal travaillé à quelques-unes de ses rêveries accoutumées, il finit par se persuader à lui-même qu'un trésor inconnu, une aventure mystérieuse se rattachait à la clef perdue.

« La vois-tu cette clef, me dit le lendemain Ludolf au moment où nous rentrions tous les deux et où notre hôte, femme qui n'avait pour fortune que les émoluments de nos loyers, venait de placer sur notre petite table ronde deux cigares et nos tasses à thé. La vois-tu? toute bizarre et toute chétive qu'elle soit, vingt à parier contre un qu'elle cache je ne sais quel mystère d'amour. Rien ne peut m'ôter la pensée que ce talisman a ouvert à un amant heureux les portes de son Eden. C'est une clef extraordinaire, une clef magique; remarque ces entailles d'une forme baroque. Quel est le serrurier de Copenhague qui aurait osé fabriquer un instrument pareil? Je porte envie, ajouta-t-il en poussant un soupir et en exhalant plus lentement que jamais la fumée de son cigare, je porte envie au propriétaire de cette clef mystérieuse. Ne me parle pas des amours connus, des liaisons sans voile; entrevues secrètes, intrigues cachées, félicités enveloppées de péris, la volupté alliée au mystère et au danger, voilà les sensations les plus vives, les plus fortes, les plus douces que le cœur d'un homme puisse éprouver.

— Allons donc, mon cher, répliquai-je, le bonheur que tu imagines ne vaut pas deux pfennings. Ton roman n'est amusant que dans les livres; prête à la femme que nous avons aperçue au théâtre, à cette beauté si éclatante et si fraîche, de l'esprit, de la richesse et de l'ame, je serai son mari à la face du ciel, et ne l'enverrai point tes félicités furtives, tes jouissances éphémères, tes voluptés tremblantes et fiévreuses.

— Nous ne serons jamais du même avis, reprit Ludolf en secouant avec colère dans le foyer les débris de son cigare. » Ce pauvre Ludolf ne pensait pas un mot de ce qu'il disait, ni moi non plus. Dieu sait combien les félicités conjugales m'étaient profondément indifférentes; l'image de sa sœur Pauline lui était présente encore et ne lui permettait pas de penser au mariage. Nos secrets sentiments se trahissaient bien plus souvent par les mensonges involontaires que nous essayons de nous persuader à nous-mêmes que par l'expression franche et directe de nos émotions. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas quelquefois raillé avec amertume la femme qu'il ne

le conseil municipal tout l'appui que mérite une question aussi intéressante.

La Loire qui avait commencé à baisser à Nevers croit de nouveau. Le Précurseur de l'Ouest rapporte que la crue que nous avons annoncée dans notre dernier numéro s'est fait sentir dans la basse-Loire; les eaux se sont élevées à l'échelle des Ponts-de-Cé de 20 centimètres.

L'Allier a augmenté.

M. Gourjon fils, fabricant de limes, élu sous lieutenant en second dans la troisième compagnie du 1 bataillon de la garde nationale, nous prie de rectifier son nom que nous avons écrit Gorjon, dans notre compte-rendu des élections.

Bibliothèque de la ville.

La Bibliothèque vient de recevoir les ouvrages suivants envoyés par le ministère de l'instruction publique, et qui avaient été accordés sur la demande de M. Manuel, député.

1° 5° et 6° volumes des écrits de Washington, publiés par M. Guizot; 2 vol. in-8°, plus un Atlas.

2° 5° et 6° livraisons de la bibliothèque de l'école des chartes, in-8°.

3° Lettres édifiantes t. 2. un vol. in-4° (Panthéon littéraire).

4° Chroniques étrangères, relatives aux expéditions françaises, au XIII^e siècle, un vol. in-4° (Panthéon littéraire).

5° Théâtre Français au moyen âge, XI^e et XIV^e siècles, in-4°.

6° Petits poètes français, depuis Malherbe jusqu'à nos jours, 2 vol. in-4° (Panthéon littéraire).

7° Classiques latins. — Commentaire sur Tite-Live. — Oeuvres de Cicéron, t. 1^{er} et 3^e, 2 vol. in-4°.

8° Classiques grecs, publiés par F. Didot, la suite des livraisons, 2 vol. in-4°.

9° Histoire naturelle des poissons, t. 15^e, in-8°.

10° Trésor de la langue grecque, fascicules 6 et 7. in-f°.

11° Appareils et instruments nouveaux propres à l'économie rurale, in-f°.

12° Galerie historique de Versailles, 5 vol. in-8°.

13° Voyage de la Recherche en Islande et au Groenland. Planches, 22 livraisons in-f°, texte, 4 vol.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE.

1° Reçu de M. Gaume, chanoine à Nevers, 8 vol. du Catéchisme de persévérance (don de l'auteur).

2° de M. Dupin aîné, un volume publié par M. Ortolan.

3° de M. Pierquin de Gembloux, 12 brochures sur divers sujets (don de l'auteur).

4° de M. Gourjon de Laplanche, 2 vol. in-8°.

5° de M. Germain, de Saint-Pierre, une brochure sur quelques plantes critiques.

6° de M^{me} Aglaé Adanson, auteur de la Maison de Campagne, une brochure ayant pour titre, Pensées fugitives.

7° de M. le commandant Barrat, des minéraux et quelques objets antiques.

8° de M. Morellet, 3 clefs anciennes.

9° de M. Leblanc, Félix, médailles.

10° de M. Guérin, objets antiques.

11° de M. Gallois, conducteur des ponts et chaussées, minéraux et un travail manuscrit sur le classement de 50 médailles romaines.

12° de M. Duvivier, plusieurs minéraux.

13° de M. Jean-Marie Reynaud, de Nevers, des minéraux et des mollusques.

14° de M. A. de Montrichard, une collection des roches des Pyrénées.

Théâtre de Nevers.

Spectacle du dimanche.

Paula, ou l'Épouse et Mère, grand drame nouveau en cinq actes et en prose. — Les Meuniers, ou les rendez-vous nocturnes, Pièce-Ballet-Pantomime en deux actes. — La Meunière de Marly, vaudeville en un acte.

pouvait obtenir, la fortune qu'il désespérait d'atteindre, ou la gloire rebelle à ses vœux? Quelle est la femme qui n'a pas senti un mouvement de colère contre l'amant qu'elle adorait? Ludolf était plus triste qu'à l'ordinaire. Après avoir fait plusieurs tours dans notre petite chambre, il prit son chapeau et sortit. Sept heures sonnaient. C'était une de ces claires soirées de septembre, où l'éther transparent laisse pénétrer le regard jusqu'au fond du ciel, et où la lune brille blanche et pure comme un morceau de glace. J'ouvris la fenêtre, et je vis Ludolf les bras croisés se diriger du côté de la muraille rouge et ruineuse dont j'ai parlé plus haut. Je travaillai paisiblement chez moi jusqu'à minuit: il n'était pas rentré. L'inquiétude me prit, j'allais descendre et le chercher dans les rues désertes et solitaires de la ville, quand l'idée me vint que peut-être une de ces liaisons mystérieuses dont il m'avait fait l'éloge éclatant expliquerait le lendemain sa disparition nocturne. Cependant les heures se succédaient, tout le bruit de la ville s'était éteint; mon anxiété devint extrême. A quatre heures et demie, je rouvris ma fenêtre, le ciel grisâtre commençait à s'obscurcir, le coq chantait et le crieur de nuit glapissait au loin. Bientôt j'entendis un sifflement joyeux qui retentissait à l'extrémité de la grande rue, et qui, reproduisant la mélodie toute nouvelle alors de tant de palpitations, approchait de moi par degrés. Il y avait une gaité vive et une verve d'étourdissement singulière dans l'accentuation de cet air sifflet; une élasticité presque bondissante dans les pas de celui qui sifflet; c'était Ludolf. Il me vit à la fenêtre, me fit un signe, s'écria: Voilà! voilà! franchit d'un élan les marches de l'escalier, et arriva, ou plutôt tomba dans ma chambre. Sa figure était radieuse; son œil brillait de cette lumière qui semble dire: Le bonheur m'est arrivé à l'improviste, et je ne désire rien de plus.

« Oh! mon pauvre garçon, me dit-il, pardon, mille fois pardon de t'avoir fait attendre. Tu as passé toute la nuit là, j'en suis sûr, tu es si bon! Je ne peux pas même te dire ce qui m'est arrivé; la chose la plus extraordinaire, la plus incroyable; tu ne dormirais pas, et certes tu as besoin de sommeil. Allons tous deux gagner notre lit, c'est demain dimanche, nous aurons le temps de causer. »

Vive Dieu! quel changement, j'aurais bûni volontiers la mortelle ou l'immortelle qui avait opéré ce miracle. Je serrai la main de mon mélancolique ami si complètement transformé, et suivant son conseil, j'attendis qu'il lui plût de vouloir bien me mettre au fait de ce bonheur qui m'avait coûté une nuit. (La suite au prochain numéro.)



TRAVAUX LEGISLATIFS.

Chambre des Pairs.

Fin de la séance du 17 novembre.

M. de Montalembert s'est efforcé de repousser la guerre, parce qu'elle ne serait pas juste. Elle ne serait pas juste parce qu'elle aurait pour but de défendre un pacha dont l'usurpation a été la plus dure, la plus révoltante, la plus inhumaine qui ait jusqu'à présent pesé sur aucun peuple et dont l'autorité est impuissante.

L'orateur a rappelé ensuite quelle a été la politique des différents ministères vis à vis de l'Orient depuis la révolution de juillet. Il attaque successivement le 13 mars, le 11 octobre, le 15 avril, le 12 mai et même le premier-mars dont il déclare avoir été le partisan, et leur reproche d'avoir reculé devant la Russie, de s'être attaché à maintenir le statu quo et d'avoir sacrifié les intérêts ottomans aux intérêts égyptiens. L'engouement du gouvernement pour le pacha a laissé venir les Russes à Constantinople et brisé l'Alliance anglo-française.

M. Villemain a essayé d'écarter les reproches que le précédent orateur a adressés au 12 mai. Il a déclaré qu'il est inexact que le gouvernement ait alors refusé de forcer les Dardanelles pour arrêter la Russie, parce que, quoique M. Thiers l'ait dit dans son memorandum, cette proposition n'a pas été faite.

M. Serrurier prononce ensuite un discours que l'on entend pas.

Séance du 18.

Les projets de loi, votés par la chambre des députés, relatifs aux secours à accorder aux victimes des inondations et aux réparations des routes royales, sont présentés. La chambre décide qu'elle se retirera dans ses bureaux pour les examiner.

M. Pelet (de la Lozère) fait un historique des faits relatifs à la question d'Orient, aux négociations qui ont eu lieu, et à la conclusion du traité du 15 juillet. Il défend le 1er mars de l'attitude qu'il a prise et cherche à justifier la politique qu'il a suivie.

M. Guizot monte ensuite à la tribune. Il commence par déclarer que la plus grande réserve lui est imposée quant à la politique qu'il suivra, et qu'il ne peut répondre à aucune des interpellations qui lui seraient adressées.

Cependant il doit préciser la position que prendra le cabinet. Cette position a été déterminée par le discours de la couronne, qui a circonscrit l'objet du traité du 15 juillet. Il s'agit de mesures prises par les quatre puissances pour régler de concert les rapports du sultan et du pacha d'Egypte; rien de moins, rien de plus. Il n'est question ni d'aucun remaniement général de l'Orient, ni d'aucune coalition possible contre la France, ni d'aucune préparation au partage de l'empire ottoman. L'intervention des quatre puissances à la demande du sultan pour régler les rapports avec le pacha d'Egypte, son vassal, voilà le véritable, l'unique objet du traité.

Toutefois ce traité a deux dangers. Il peut en sortir toute autre chose que ce qu'on cherche. Les puissances peuvent être entraînées à exécuter plus qu'elles n'ont entrepris. De là la nécessité des armements ordonnés; des précautions sont indispensables, car l'avenir est obscur et inquiétant.

Après avoir tracé l'histoire des démêlés de la Porte avec le vice-roi, et des négociations qui ont eu lieu entre la France et l'Angleterre, le ministre dit que la dissidence n'a éclaté que sur les bases de la transaction qu'il fallait imposer au sultan et au pacha. Il y a eu faute grave des deux parts d'avoir écouté cette dissidence.

La grande politique, l'intérêt supérieur de l'Europe et de toutes les puissances en Europe, c'est le maintien de la paix, la paix partout; la paix, toujours.

On a dévié de cette politique en Orient; mais enfin, le traité du 15 juillet conclu, il n'y a autre chose à faire, autre position à prendre que celle qui a été prise par le cabinet dans le discours de la couronne; c'est la politique pacifique, armée par précaution et par prévoyance, et expectante.

M. Guizot soutient que nos intérêts en Orient sont le maintien de l'empire ottoman, et que nos relations avec le pacha existent sans engagements formels. Nous ne devons le protéger que par notre influence.

Ensuite, pour écarter l'injure inhérente à la convention de Londres, il rappelle que tous les essais de transaction de part et d'autre proposés par la France ou par l'Angleterre ayant échoué, on aprit au mois de juin qu'une tentative d'arrangement direct entre Constantinople et Alexandrie avait été faite. On a cru, malgré les protestations formelles de M. Guizot, que cette tentative était l'œuvre de la France. On a cru que la France avait tenté de se faire à la politique isolée, un succès isolé. J'ai dit, ajoute le ministre, j'ai répété, officiellement, particulièrement que cela était faux, on ne m'a pas cru.

C'est par suite de cette erreur, que le traité proposé déjà depuis longtemps au nom de la Russie par monsieur Brunon et qui avait été tenu en suspens, a été repris. L'insurrection de Syrie survenue dans ces circonstances donna beaucoup d'espérance. Et ce traité fut conclu à l'insu de la France. C'était là un mauvais procédé, ce n'est pas une injure.

En terminant M. Guizot s'efforce de montrer que la France ne sera pas abaissée et ne perdra pas son influence dans le monde, parce qu'elle n'aura pas fait la guerre pour défendre le pacha. La révolution et la guerre sont des moyens d'influence usés pour la France. Le moyen d'influence, aujourd'hui pour elle, c'est la paix, tant que la justice et l'honneur du pays n'en souffrent point.

Les deux premiers paragraphes de l'adresse sont mis aux voix et adoptés.

Une discussion s'engage entre M. de Dreux-Brézé et M. Guizot, sur le paragraphe 3 qui est également adopté.

Le quatrième paragraphe, augmenté d'un amendement proposé par M. d'Harcourt demandant qu'on s'intéresse à la Pologne, et le cinquième sont adoptés.

Le sixième soulève une discussion sans importance entre M. de Sparre, M. Cubières et le duc d'Orléans à propos de la création de régiments nouveaux; puis il est mis aux voix et adopté ainsi que les derniers.

Le scrutin sur l'ensemble du projet donne 110 boules blanches contre 8 boules noires.

La séance est levée.

Séance du 19.

La Chambre a adopté, sans discussion, le projet de loi relatif au rétablissement des communications interrompues par les inondations et le projet de loi relatif à accorder aux inondés.

FAITS DIVERS.

Le paquebot-poste le Dante a rapporté la note suivante de Constantinople, 27 octobre :

« La mésintelligence vient, dit-on, d'éclater dans le ministère ottoman. Il paraît que la Russie espérait que le concours de son armée serait indispensable pour terminer la question; elle ne peut aujourd'hui dissimuler son dépit de ne pas se voir appelée. »

On lit dans une lettre d'Alexandrie, du 1er novembre, rapportée par le Toulonnais :

« L'Euphrate nous a annoncé que Tripoli avait été encore occupé par des marins autrichiens, que les Egyptiens avaient abandonné cette ville et fait sauter les fortifications en se retirant. La ville de Lataquie a subi le même sort. »

« Cinq mille hommes défendent Saint-Jean-d'Acre, six régiments sont en marche pour venir camper devant cette place, afin d'en assurer les communications avec Damas, et de protéger les défilés d'Ibrahim s'il était forcé de se retirer. »

On lit dans le Sud de Marseille :

« Une démonstration a été faite contre Saint-Jean-d'Acre : une vingtaine de bombes ont été lancées, mais n'ont point éclaté. Sept vaisseaux ou frégates s'étaient rangés en bataille devant cette place comme pour donner l'assaut; mais le jour même de leur arrivée, ils ont disparu et on ne les a plus revus. Le but des assiégeants, en commençant les hostilités sur tant de points éloignés, est de pousser les populations à un soulèvement. Il paraît cependant que l'on a des projets sérieux sur Alexandrette, pour arriver à se rendre maître d'Alep et avoir une ligne de communication avec l'Euphrate. »

— On écrit de Syrie :

Les Anglais emploient le nom du sultan pour soulever les montagnards; mais ceux-ci paraissent vouloir travailler pour leur propre compte, et quand ils rencontrent des Turcs, ils tirent sur eux comme sur les Egyptiens. Toute la conduite des Anglais a pour but d'exciter également les Syriens contre ces deux nations, et par ce moyen de rester maîtres du pays. A cet effet, ils n'épargnent ni or, ni promesses.

— Les moyens que l'on dit avoir été employés pour embarquer l'émir Beschir ne démentent pas l'odieuse système qui a dirigé toutes les opérations des alliés de la Porte en Syrie. On nous assure qu'il fut invité à dîner à bord d'un vaisseau anglais, ce qu'il accepta difficilement, puis, lorsqu'il crut revenir à terre parmi les siens, on lui signifia qu'il devait dire adieu à la Syrie pour se rendre en Europe. Lorsqu'il vit que tout espoir d'échapper était perdu, il demanda à être conduit en France ou à Rome, mais on lui répondit qu'il n'avait à opter qu'entre Londres et Malte, et il se décida pour ce dernier lieu comme étant le plus près de sa patrie.

L'émir a témoigné, en partant, de sa sympathie pour la France, en chargeant un agent de cette nation de la vente de ses effets et de cent vingt trois chevaux de son train pour lui en faire passer les fonds à Malte.

— Le nouvel émir, avec cinq mille hommes de troupe turques, quatre mille montagnards et quinze cents Anglais, ces derniers, sous les ordres du commodore Napier, allaient se mettre en marche pour attaquer Ibrahim-Pacha dans la plaine. Si ce dernier, qui est à la tête de quinze mille hommes, parvient à mettre en déroute la division des alliés de la Porte, les sympathies se trouveront de nouveau vers les Egyptiens; et l'on pourrait dire alors que la convention du 15 juillet n'a encore rien opéré en Syrie, si ce n'est des malheurs.

— Le capitaine Temés, commandant le brick le Saint Joseph, arrivé à Marseille, venant de Mazagan, qu'il a quitté le 1er novembre, déclare que le consul de France à Mazagan l'a informé que son collègue M. de la Porte, consul à Mogador, avait pris sous sa protection un Arabe échappé de l'armée d'Abd-el-Kader, que ce dernier avait fait prisonnier comme étant au service de la France; que le pacha n'a pas voulu reconnaître cette protection, et qu'il s'en est emparé de force; que dans cette circonstance le consul de France a cru devoir amener pavillon et se placer sous la protection du consul d'Angleterre.

— Le Register journal anglais contient les nouvelles qui suivent :

« Les Chinois ont essayé d'incendier l'escadre anglaise à Capping-monn. L'alarme a été donnée à deux heures du matin, à cause de quelques bruits entendus sur les petites embarcations chinoises. Bientôt on entendit le signal convenu dans la marine pour indiquer des tentatives de ce genre, et à la hauteur du passage de Capping-monn on distingua quinze brûlots en feu. Le vent était favorable; la plupart des vaisseaux prévenus par le signal et alarmés par cet incendie, s'empressèrent de s'éloigner. Le plus grand mal fut à ce moment une confusion que le vent et l'obscurité rendaient plus dangereuse. Cependant on ne parle pas de sinistres sérieux arrivés dans cette circonstance. Les chaloupes s'employèrent activement pour remorquer les brûlots loin des vaisseaux. Les jonques étaient attachées deux par deux; il y avait en tout dix-huit bateaux. Quelques-uns n'avaient pas pris feu, d'autres avaient fait explosion. C'étaient des bateaux pêcheurs qui avaient été convertis en brûlots. »

— On lit dans les journaux de Londres, sous le titre de nouvelles des Indes :

« Beloochistan et Sindh. — Le fils de Mehrab-Khan (Mohamed-Hussien ou Meer-Nassir-Khan) est arrivé devant Khela le 24 juillet avec 3,000 hommes. Les assiégeants ont été repoussés par le Shah Newaz. Le lieutenant Loveday est prisonnier des rebelles. »

« Khan-Fort. — Le capitaine Brown, enfermé dans ce fort, était dans une situation si critique, qu'il a fallu envoyer de Sukkur le major Clibborne à son secours. Le major rencontrant sur la route les Belooches, qui lui disputèrent le passage d'un défilé, et ayant eu un détachement de 50 hommes surpris, se vit forcé d'enclouer ses canons et de battre en retraite, se repliant sur Poolajée. Son arrière-garde, attaquée par les Belooches, a beaucoup souffert, malgré la bravoure des Cipayes qui ont perdu beaucoup de monde. Plusieurs officiers ont été tués et blessés. Les Cipayes ont perdu 250 hommes. La position du capitaine Brown est désespérée. Il est heureusement parvenu, dans une sortie, à prendre 300 moutons que les Belooches avaient amenés sous les murailles du fort où sévissait la famine, dans l'espoir d'attirer le capitaine hors de la place. La sortie a été très-heureuse. »

« Quettah est également serré de près et une expédition dirigée par le lieutenant Hammerley, pour secourir la place, a échoué. Le détachement a été taillé en pièces par les rebelles. »

— Le tribunal de police correctionnelle de la Seine a condamné M. Bergeron, pour coups portés sur la personne de M. Emile Girardin, dans la soirée du 1er novembre à l'Académie royale de musique, à deux années d'emprisonnement, 50 francs d'amende et aux frais pour tous dommages-intérêts.

— On a prêté à M. Thiers le propos suivant : « J'aime mieux mourir au Rhin que de me faire tuer dans un ruisseau de Paris. » M. Thiers se défend d'avoir jamais tenu un pareil propos, il en reporte tout l'honneur à M. le duc d'Orléans, qui l'aurait fait précéder de ces mots : « Quelle monarchie mon père me laissera-t-il ? » Ces mots résumaient toute une conversation sur la politique si obstinément suivie par les Tuileries, et qu'on dit que M. le duc d'Orléans lui-même n'a pu s'empêcher de disparaître.

— On assure que M. Duchâtel a rétabli les subventions des feuilles ministérielles.

BULLETIN DU SOIR.

Collège de Nevers.

Programme des études françaises.

Nous publions avec le plus grand empressement les nouvelles mesures que vient de prendre le bureau d'administration du collège de Nevers, pour organiser un cours d'enseignement complet à l'usage des jeunes-gens qui ne se destinant pas aux professions libérales, croient devoir se dispenser de suivre le cours si dispendieux et si long des études grecques et latines. Cette organisation répond au vœu de la loi qui a voulu que chaque ville dont la population excède six mille âmes, créât une école primaire supérieure, consacrée à cet enseignement éminemment utile et qu'on peut considérer comme une indispensable préparation à l'éducation professionnelle. Elle répond surtout à un besoin de notre département industriel qui, grâce au pensionnat, pourra profiter de l'école créée par la ville. Ce cours auquel le conseil royal de l'instruction publique a permis de réunir l'enseignement primaire, se divisera en trois années. Ainsi, en trois ans, le collège de Nevers donnera aux jeunes-gens l'enseignement nécessaire au plus grand nombre. En voici le programme :

PREMIÈRE ANNÉE.

Lecture. — Écriture. — Analyse grammaticale. — Arithmétique. — Histoire de France et Géographie.

DEUXIÈME ANNÉE. — PREMIER SEMESTRE.

Grammaire française. — Cours de diction. — Écriture. — Dessin linéaire. — Arithmétique. — Système métrique. — Histoire de France. — Géographie.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Les mêmes matières. — Plus, la tenue des livres et l'arpentage.

TROISIÈME ANNÉE.

Exercices français. — Narrations. — Cours de diction. — Géométrie. — Physique. — Chimie. — Histoire naturelle. — Botanique. — Écriture. — Dessin linéaire et langue anglaise.

Le bureau d'administration, d'accord avec M. le principal, a distribué les heures de travail, suivant l'importance ou la difficulté de chaque matière.

Nous applaudissons de tous nos efforts à cette nouvelle mesure. C'est une voie ouverte aux familles qui reculaient devant les longueurs et

les frais de l'enseignement universitaire, souvent inutile à la plupart de leurs enfants.

Les élèves que le collège de Nevers a présentés au baccalauréat à l'Académie de Bourges ont tous été reçus, à l'exception d'un seul, qui n'a pas jugé à propos de tenter l'épreuve d'un second examen.

On nous écrit de Paris, le 20 novembre 1840.

Le discours de M. Guizot à la chambre des pairs a produit un si fâcheux effet sur l'opinion publique, que les partisans les plus dévoués du ministère cherchent à l'expliquer dans un sens qui serait tout-à-fait contraire aux paroles qui ont été prononcées par le chef du cabinet. Ainsi, nous avons entendu hier soir des gens de bourse déclarer qu'il était impossible que les paroles de M. Guizot eussent la signification que la presse leur donnait; que le langage qu'il avait tenu n'avait d'autre but que de tromper les quatre puissances alliées et de les endormir sur les intentions de la France; que le gouvernement ne se ferait ainsi partisan de la paix à tout prix, paix partout. toujours qu'avec l'arrière-pensée de faire la guerre.

Voilà l'explication par laquelle les zélés de M. Guizot cherchent à atténuer ce qu'il y a d'anti-national dans la déclaration faite à la tribune de la chambre des pairs, déclaration dont le Journal des Débats a commenté la pensée toute pacifique, et a valu à M. Guizot une ovation dans les salons de lord Granville.

Il nous est impossible d'accepter cette explication, car elle est trop contraire aux résolutions bien arrêtées dans l'esprit de M. Guizot de maintenir la paix, quelque dures que soient les conditions qu'on impose à la France, pour la laisser vivre tranquille dans l'ignorance où on l'a jetée. Ce que M. Guizot a dit devant la pairie, il le pensait depuis longtemps, et depuis longtemps il cherchait l'occasion de le dire. Chez lui, une semblable profession de foi est le résultat d'une conviction systématique qu'aucun fait ne modifiera.

M. Guizot est persuadé qu'il y a quelque mérite et quelque gloire à se roidir contre les sentiments généraux qui animent toute une nation, et comme cette opinion est parfaitement d'accord avec les sympathies qui l'ont toujours porté vers l'étranger, il est très-logique qu'il ait parlé comme il a parlé. Nous ne reprochons pas à M. Guizot sa logique; nous voudrions seulement que la France révolutionnaire de juillet en montrât autant que lui et qu'elle usât de tous les moyens qui sont en son pouvoir pour éloigner à tout jamais des affaires un homme qui est le plus parfait emblème de trahison contre lequel nous ayons eu à lutter depuis dix ans.

— Il est fortement question d'un dissentiment qui, assure-t-on a éclaté entre MM. Soult et Guizot. Ce dissentiment fait craindre aux doctrinaires exclusifs qu'une crise ministérielle se déclare même sans que les chambres y poussent; les conservateurs enragés se réjouissent au contraire de ce désaccord qui, pensent ils, doit ramener au pouvoir M. Molé. Le fait est que le maréchal est loin de s'entendre sur tous les points avec M. Guizot; ils sont bien partisans tous les deux de la politique du système, mais ils diffèrent sur les moyens.

Le vieux maréchal voulait, par exemple, qu'on sauvât les apparences en ayant l'air de continuer les armements. M. Guizot s'y refusait en disant que puisque le gouvernement est résolu quand même à maintenir la paix, il fallait aller droit au but et mépriser les criailleries du pays et de l'armée. Le château était de l'avis du maréchal, mais tous les raisonnements, toutes les craintes que l'on a fait valoir, n'ont que très-faiblement ébranlé M. Guizot. Quelques mots assez durs ont été échangés entre les deux ministres qui maintenant évitent de se rencontrer de trop près. Le fameux discours de M. Guizot devant la chambre des pairs a indisposé davantage encore contre la créature de lord Palmerston. Ce discours a été trouvé aux Tuileries beaucoup trop crû, beaucoup trop franc, et l'on a peur des conséquences qu'il peut amener.

Quand M. Guizot s'est présenté au château pour y recevoir des félicitations, il a trouvé un accueil froid et des visages assez mécontents. Le maréchal Soult, qui causait avec Louis-Philippe, s'est retiré aussitôt qu'il a vu entrer le ministre des affaires étrangères. Les premières paroles qui ont été adressées à M. Guizot, sont celles-ci : « Eh bien ! monsieur, que vous est-il arrivé de Londres ? » Nous ignorons ce qu'a répondu l'ex-ambassadeur. Mais nous doutons que la conversation ait été affectueuse de la part de l'interlocuteur de M. Guizot. Un peu désappointé, car il s'attendait à des éloges sans fin, M. Guizot a abrégé sa visite et a couru chez lord Granville, recevoir ses chaleureux compliments. M. d'Appony et surtout Mme. de Lieven se sont joints à lord Granville, pour faire oublier, par des caresses luxueusement prodiguées à M. Guizot les boutades du vieux maréchal et les reproches du château.

— Pour l'intelligence de cette apostrophe que nous venons de citer : « Eh bien ! monsieur, que vous est-il arrivé de Londres ? » nous dirons que le 29 octobre a reçu de lord Palmerston, une note plus insolente que toutes les précédentes et qui ne permet plus de douter que la coalition ne s'en tiendra pas à la destruction de l'état égyptien. Le gouvernement est dans le plus grand embarras.

— Il paraît de plus en plus certain que M. de Saint-Aulaire sera le successeur de M. Guizot à Londres, que M. Lamartine se résigne à l'ambassade de Vienne, et que M. Salvandy se dévoue à l'ambassade d'Espagne. (Constitutionnel.)

La commission de l'adresse, à la chambre des députés, s'est réunie aujourd'hui, à neuf heures du matin. A quatre heures elle était encore en séance.

M. Dupin a fait connaître les bases du travail qui lui a été confié. Samedi ou lundi, communication pourra être donnée à la chambre, en séance publique, du projet préparé par la commission (Moniteur parisien.)

— On écrit d'Alexandrie, 27 octobre, au Censeur de Lyon que les nouvelles de la Syrie sont des plus désastreuses. Soliman-Pacha, refoulé vers la montagne, n'a pu rejoindre Ibrahim-Pacha qui dans ce moment s'est établi à Damas. La montagne et la plaine sont soulevées. Le découragement a gagné les troupes égyptiennes qui, séparées les unes des autres, sont dans un état complet de démoralisation. Leurs camps manquent de vivres. La nouvelle est arrivée à Constantinople que les défilés qui séparent la Syrie de l'Asie-Mineure, ont été abandonnés par les Egyptiens et que les troupes turques en ont pris possession.

VARIÉTÉS.

Almanach populaire de la France pour 1841.

PUBLIÉ PAR M. DEGOUVE-DENUNCIQUES.

Des voix plus puissantes et plus connues que la nôtre ont déjà proclamé d'une manière victorieuse l'utilité des publications, et surtout des almanachs populaires. En effet, la presse, telle que les lois sur le timbre, les droits de poste et le cautionnement l'ont faite, ne descend qu'à grand-peine et exceptionnellement dans le peuple des villes et des campagnes. De plus, les journaux, nourriture éphémère et fugitive, vivent un jour, et les petits livres, une année entière; l'ouvrier, après une journée pénible, le cultivateur, après ses durs travaux des champs, retrouvent à leurs foyers ces almanachs qu'ils peuvent reprendre et quitter, lire et relire encore dans leurs rares moments de loisir. L'Almanach populaire doit être le vade mecum de tous ceux, et le nombre est grand, qui n'ont ni le moyen ni le temps de lire les journaux, si coûteux et si chers, grâce au libéralisme des escamoteurs de la révolution de juillet. Dans ces petits livres à bon marché, le peuple rencontre de salutaires et patriotiques leçons; il y apprend ses droits et ses devoirs, et y trouve des exemples de dévouement à la patrie et à la liberté qui lui forment le cœur et le poussent dans les voies du juste et du bon.

C'est ce qu'ont merveilleusement compris les démocrates qui, depuis plusieurs années, continuent avec persévérance l'œuvre longue, difficile et souvent périlleuse des Almanachs populaires, au milieu des persécutions d'un pouvoir rétrograde, ennemi de tout ce qui peut instruire et moraliser les populations. Grâce au ciel, malgré le parquet, malgré les mauvais vouloirs, les entraves et les nombreuses chicanes de l'administration, les Almanachs populaires se font,

s'impriment et se vendent par dix, vingt, trente et quarante mill e chaque année.

Celui de 1841, publié par notre ami Degouve-Denuneques, est digne de ses aînés; plus heureux que la plupart d'en-tre eux, il a su éviter, jusqu'à présent du moins, les saisies du parquet, qui lui ont rarement manqué les précédentes années. Aussi vingt mille exemplaires ont-ils été enlevés en très-peu de temps. Il faut dire aussi que jamais on n'avait apporté plus de zèle et de soin dans la rédaction et la composition de ce petit livre. Connaissance, usuelles et pratiques, questions de politique intérieure et extérieure, scènes patriotiques et animées, nouvelles attachantes, conseils aux classes pauvres, principes d'économie politique, réforme électorale, explication raisonnée des droits politiques dont le peuple manque et à la conquête desquels il marche tous les jours, réflexions utiles sur l'institution démocratique de la garde nationale, on trouve de tout dans l'almanach publié par M. Degouve-Denuneques, le plus complet et le plus intéressant qui ait paru jusqu'ici.

Aussi, nous ne saurions trop inviter les patriotes à le répandre partout; par leurs soins, il faut que chaque canton, chaque commune, chaque hameau, chaque bourgade en ait une certaine quantité proportionnée aux ressources et au nombre de ses habitants. L'extrême modicité du prix permet de le répandre à profusion, et d'en doter les plus petites localités. C'est à l'aide de cette propagande patriotique que les démocrates feront descendre dans le peuple l'instruction qui lui manque encore; c'est ainsi qu'ils le prépareront à l'avenir prochain qui l'attend, et à la juste influence qu'il doit bientôt avoir dans la direction des affaires du pays.

Nous avons parlé du soin apporté par M. Degouve-Denuneques à la publication de son almanach. Il a su appeler à lui les écrivains les plus éminents de la presse radicale de Paris et des départements; plusieurs députés, des économistes, des officiers ministériels lui ont aussi apporté leur patriotique contingent.

En tête de l'ouvrage, et comme avant-garde, se presse la brave et infatigable phalange des écrivains du National, toujours prête au combat. Quelques mots sur les articles principaux:

Dans une éloquente et vive invocation à l'année 1841, l'un des rédacteurs de ce patriotique journal, Armand Marrast, dont l'exil et les persécutions ont retrempe le courage au lieu de l'amollir, se demande si cette année 1841 sera aussi stérile et inféconde pour la France que

celle qui meurt en ce moment!! Triste question!! car, par le temps de lâchetés qui court, il est plus que certain que l'honneur et les intérêts de notre pays seront encore sacrifiés, comme ils l'ont été depuis dix ans. Puisse-nous nous tromper!!

Jules Bastide, de son côté, tandis que son ami et collaborateur Marrast interrogeait l'avenir, fouillait, lui, dans les entrailles du passé, et dressait, dans un énergique et complet aperçu, l'inventaire de toutes les hontes, de toutes les bassesses que 1840 a vu s'accomplir. Sombre et déplorable inventaire, que l'énergie et l'austérité patriote résume en ces mots malheureusement trop vrais: « Oppression au dehors et lâcheté au dedans!! »

Sous le pseudonyme Z. K., un brave et jeune officier de notre armée, dont les lecteurs du National ont souvent lu les brillants et vigoureux articles dirigés contre le favoritisme, les généraux de naissance et les prétentions ridiculement guerrières du pavillon Marsan, a tracé, dans quelques pages pleines de sève et de chaleur, une scène d'invasion de 1814. Ce récit dramatique et saisissant, dans lequel de braves paysans qui ne pactisaient pas, eux, avec l'étranger, concourent, avec des hussards, à détruire un corps nombreux de cosaques, est bien propre à ranimer parmi nous, s'il en était besoin, la haine des aliés, ces excellents amis des légitimistes et du Journal des Débats, et à démontrer en cas de guerre l'utilité des corps de partisans.

Martin Maillefer, au style chaud et coloré, a traité en quelques lignes claires et rapides la question d'Orient. Sa conclusion, que nous voudrions pouvoir adopter, est que peut-être bientôt, sur les bords du Nil, quelque chef inspiré redira à notre jeune armée ces paroles du grand capitaine: « Français, du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplant! » Puisse cette prédiction s'accomplir, puissons-nous en avoir fini bientôt avec les lâches et le parti de l'étranger!!!

M. Michel de Bourgesa réunit en poussière, en quelques lignes, les sophismes à l'aide desquels les prétendus conservateurs essaient de combattre l'utilité de la réforme électorale, cette immense question qui renferme à elle seule dans son sein tout l'avenir de notre pays. Espérons que l'énergie des patriotes et la ténacité de leurs efforts triompheront du mauvais vouloir d'un gouvernement basé sur le monopole électoral exercé par 180,000 privilégiés.

M. Dornès, si connu par ses luttes énergiques avec Emile Girar-

din, qu'il a contribué à faire expulser de la chambre, a rappelé l'importance de l'institution de la garde nationale, institution démocratique qui, organisée comme elle devrait l'être, serait aussi fatale aux oppresseurs du dehors qu'aux oppresseurs du dedans.

M. Auguste Portalis, député patriote, dans un récit simple et touchant, nous a fait la peinture d'un bon curé, c'est-à-dire d'un curé patriote et tolérant, comme malheureusement on en voit très-peu. Fanatisme, intolérance, telle a été la devise du clergé en général, et il ne paraît pas disposé à se corriger, malgré les justes et sévères leçons qu'il a reçues.

Une nouvelle intéressante de Mme Lalre, des pensées profondément patriotiques de Lamennais, un remarquable article de M. B. Haureau, rédacteur en chef du Courrier de la Sarthe, sur la libre circulation et le commerce des grains, une page plaisante en la forme et sérieuse au fond d'Altaroche, le spirituel rédacteur du Charivari; don Carlos à Bourges, par Félix Pyat, qui justifie avec sa prose sanglante l'archevêque de Bourges rendant les honneurs divins à ce fantôme de roi, et l'encensant à l'égal de Dieu; des conseils aux indigents qui ont des procès, par un avoué à la cour royale de Paris; l'explication des mesures métriques, par un directeur d'une école de commerce; une foule d'autres articles enfin, sur lesquels le défaut d'espace nous empêche de nous appesantir, complètent ce curieux et patriotique almanach.

Ajoutons, en terminant, qu'aucune idée mercantile et commerciale, n'a présidé à cette publication de notre honorable ami Degouve-Denuneques, qui a entendu faire œuvre de patriote et non de marchand, comme le prouve suffisamment la modicité du prix de son almanach. Depuis longtemps M. Degouve-Denuneques a compris l'utilité et l'influence des publications démocratiques, qu'il multiplie à l'infini, et pour lesquelles aucun sacrifice ne lui a coûté. Sous ce rapport, tous les hommes du parti auquel il appartient lui doivent non-seulement aide et assistance, mais encore des remerciements. Pour notre compte, nous lui offrons les nôtres de grand cœur et nous ne pouvons que l'engager à persévérer dans l'œuvre de propagande et de dévouement qu'il accomplit si courageusement, et si souvent à ses risques et périls, depuis plusieurs années.

Annonces, Avis divers.

Étude de M^e CHEVILLOT, avoué à Auxerre.

Le 6 décembre 1840, heure de midi, en la com-
St.-Sauveur (Yonne),

ADJUDICATION DÉFINITIVE

sur publications en un seul lot.

Sur la mise à prix de 320,000 francs.

Par le ministère de M^e CHARIF, notaire à Auxerre, et
M^e BILLETTE, notaire à St.-Sauveur,

Du Château et Domaines réunis de l'ORME-
DU-PONT et des JEANNETS, communes
de Sainte-Colombe et Moutiers canton de
St.-Sauveur, consistant, savoir :

L'ORME DU PONT,

En château, maison de maître et de fermier, bâtiments d'exploitation, jardins anglais et potagers, 71 hectares de terres, 19 hectares 68 ares de prés, et 32 hectares de bois.

LES JEANNETS.

En bâtiments d'habitation et d'exploitation pour le fermier, tuilerie, maison de garde, 4 hectares 55 ares de prés, 50 hectares de terres, 84 hectares de bois, et un étang de la contenance d'un hectare.

Cette propriété est située à 5 kilomètres de St.-Sauveur, chef-lieu de canton, 8 kilomètres de St.-Fargeau, 20 kilomètres de Briare, 36 kilomètres d'Auxerre, chef-lieu du département, et 120 kilomètres de Paris.

Cette propriété est dans le meilleur état et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la réserve des bois et la culture des terres.

S'adresser, à M^e BILLETTE, notaire à Saint Sauveur.

M^e CHARIF, notaire à Auxerre;
Et M^e CHEVILLOT, avoué en ladite ville, poursuivant la vente.

A l'Orange du Portugal.

MIELLE-SALOMON,

Rue du Commerce, à Nevers.

Comestibles, fruits secs et salaisons, thon mariné, truffes du Périgord, anchois et sardines à l'huile. Dépôt des fromages de Roquefort, Sassenage et autres; épicerie et parfumerie. Dépôt de Chocolat Mesnier.

A VENDRE

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE,

Dans un chef-lieu de canton du département de la Nièvre. Produit : 5,500 fr. Prix : 47,000 francs, payables, tiers comptant et le reste à des termes avantageux.

S'adresser à monsieur BOURDEAU, négociant, place Saint-Sébastien à Nevers, ou à M^e COQUARD, avoué à Clamecy.

M. WELLE,

Marchand-Tailleur de Paris.

A l'honneur de prévenir les habitants qu'il vient d'arriver avec assortiment considérable de marchandises toutes confectionnées, telles que :

Monteaux de tout genre, Redingotes, Habits, Paletots, Vestes, Pantalons et Gilets. Costume d'enfants, grand choix de Robes de chambre, Cravates d'hiver et autres articles de nouveautés.

Il est débilité, Magasin de M. Martin, en face l'hôtel de l'Europe, pour sept jours seulement.

LIBRAIRIE

DE F. LACOCHE

Place Guy-Cochin à Nevers.

PUBLICATIONS POPULAIRES.

Almanach populaire pour 1841. — Discours politiques sur la réforme électorale. — Le Livre du peuple. — Paroles d'un croyant. — Affaires de Rome. — Politique à l'usage du peuple. — Questions politiques — De l'esclavage moderne. — Sophismes parlementaires. — Questions d'un Jacobin. — Justes frayeurs de la Banlieue. — Histoire de l'Esprit public en France. — Pérégrinations en Orient. — Contes d'Altaroche. — Procès de Mme Laffarge. — Procès de Louis Napoléon. — Première partie du Dictionnaire politique. — Paul-Louis Courier.

Toutes ces brochures sont cotées au prix de Paris.

PROLONGATION DE VENTE,

Pour trois jours seulement.

Les marchands qui ont débilité dans une des salles du café de la Paume, ont l'honneur de vous faire savoir qu'ils continueront leur vente lundi, à une heure très-précise. Il sera vendu une quantité de marchandises concernant la mise des deux sexes. Les marchands, voulant prouver que leur vente n'est pas une vente faite par spéculation, mais bien une vente faite pour cause de liquidation, préviennent les habitants de Nevers qu'ils vendront tous les articles qui ont été vendus jusqu'à ce jour à vingt pour cent meilleur marché; c'est pourquoi ils vous invitent à venir profiter d'une occasion que vous ne trouverez pas tous les jours.

NOTA. Il y aura six cadeaux comme d'habitude. On délivrera toujours des numéros à tout le monde indistinctement et sans aucune rétribution.

CHOCOLAT PERRON à 2 fr. et 3 fr. Légèreté parfaite, digestion facile, agréable et utile à la santé, remarquable par sa supériorité et l'économie du prix. Comparez-le et jugez. Dépôt chez M. Faucillon, libraire à Nevers.

AVIS.

Krieger, Brasseur à l'honneur de prévenir le Public, qu'il occupe le Café du Centre, et qu'il tient entrepôt de bière mousseuse, à 3 francs le panier composé de 12 cruchons; si l'on prend au dessous, on la payera 35 centimes, prix ordinaire.

LA

MAIRIE-PRATIQUE,

PAR MM. LABROSSE ET MOITIÉ,

publiée.

Sous les auspices de M. MÉCHIN,
préfet de l'Allier,

1 volume grand in-8° de 700 pages environ,

Prix 7 Francs.

A Moulins, chez P. A. DESROSNIERS, imprimeur-éditeur.

L'UNIVERSELLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

Sur la Vie,

Rue de la Bruyère, n° 20, à Paris.

On demande dans chaque département un Directeur dont la moralité et la position offre toute garantie, chargé de représenter la Compagnie, de recevoir les Assurances et d'organiser les agents du département.

S'adresser, par lettre affranchie, à la Direction, rue de la Bruyère, n. 20, à Paris.

LES NATIONALES,

POÉSIES

PAR CHARLES WOINEZ.

Prix : 1 fr. 50 c.

Paris, rue Lepelletier, 3, au bureau de l'Almanach Populaire.

LES COUSINS,

PAR CLAUDE TILLIER, Instituteur.

SIX PAMPHLETS

Traitant de choses et de personnes appartenant à l'arrondissement de Clamecy.

4 FRANCS POUR LES SIX,

S'adresser, à M. C. TILLIER, instituteur à Clamecy.

A VENDRE

DEUX BEAUX CHEVAUX.

S'adresser, à MM. Laporte, rue Saint-Martin.

AVIS.

Un ancien professeur désirerait avoir deux jeunes enfants pour leur donner des leçons en commun avec son fils; ils ne devront pas être âgés de plus de dix ans. S'adresser au bureau du journal.

HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

de choix.	56 00 à 57 00
premières marques.	54 00 55 00
deuxièmes idem.	52 00 53 00
troisièmes idem.	50 00 51 00
Marques inférieures.	38 00 47 00
2 ^e qual. de tous pays.	36 00 42 00
3 ^e id.	28 00 34 00
4 ^e id.	22 00 25 00

Marché de Sceaux du 18 novembre 1840.

	amené	Vendus.		Prix par 1/2 k. sur pied.	Lentoi		
		Paris.	Envir.				
Beufs.	71	400	249	60	54	46	70
Vaches.	346	251	77	58	48	36	18
Veaux.	337	106	225	78	63	58	6
Moutons.	9,672	5209	3255	63	54	44	1208

BOURSE du 20 Novembre.

La bourse d'aujourd'hui n'offre d'intérêt que par la fermeté du cours. La rente qui était à 78-75, a ouvert au parquet à 78-80, elle est montée à 79-05, et elle a fermé au parquet à 79. Toutes les variations n'ont pas dépassé 10 à 05.

5 0/0	111-05	Et. rom.	99-00
4 1/2 0/0	000-00	Espagne act.	24-1/4
4 0/0	96-75	5 0/0 belge.	98-1/8
Oblig de P. 1280-00		3 0/0 belge.	69-00
Banque. 3270-00		Coup. Lafitte 1055-00	
Naples. 102-75		"	5145-00

MARCHÉ DE PRÉMEY.

Froment, 1^{re} q. 3-15, 2^e q. 3-00, 3^e q. 2-90
Mouture, id. 2-25, id. 2-10, id. 2-00
Orge, id. 0 " id. 0-00, id. 0-00

MARCHÉ DE NEVERS DU 21 NOVEMBRE 1840.

Froment.	3 f. 35	Paille gl. 10 ki.	45
Métail.	" 00	Paille b. " k.	35
Seigle, 1 ^{re} q.	2 80	Bois, d. stère. 17 "	
Mouture.	2 90		
Orge, 1 ^{re} q.	2 40	Pain blanc.	1 95
Avoine.	1 25	Pain jaunet.	1 65
Foin, 500 kil. 50 00		3 ^{me} espèce.	1 20

Il a été vendu 20 voitures de foin, 5 voitures de paille glotte, 5 voitures de paille bourree.

FOIRES DE LA NIÈVRE. -- Novembre.

12 Guérigny, Saint-Martin- du-Puits.	21 Châtillon. 23 Ouroux.
14 Cossaye.	25 Aunay, Neuvy s-Loire.
16 Saint-Honoré.	St-Pierre et Tannay.
19 Corbigny.	30 Decize et Donzy.
20 Bouhy.	

Le Directeur-Gérant, LACOCHE.

Nevers — Imprimerie de J. PINET.